
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 20 JUN 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00692 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trente (30) élèves Pharmaciens Spécialistes, session 2023.**

Ce sont :

PHARMACIENS SPÉCIALISTES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TOE GENEVIEVE SANDRINE	301847	B7733182	03/12/84
2°	KI FOUHOULI JACQUES	351910	B5710624	25/11/89
2°	OUEDRAOGO ISSOUF	351917	B14399037	31/12/90
4°	SARE SOULEYMANE	371636	B11309290	18/01/89
5°	BAZIE MYLÈNE MARIETTA GORETTI	351919	B11513812	26/09/92
5°	OUEDRAOGO PATTO	351922	B18116674	28/11/88
5°	SOME ROMAIN	371630	B14107202	01/03/88
8°	OUEDRAOGO FATIMATA	371620	B16165416	31/12/92
8°	OUATTARA ALASSANE	333735	B14091815	29/08/90
10°	CISSE BOUBACAR	371615	B7549526	25/09/91
11°	SAOUADOGO MAH MAIRAMA LYDIE	371617	B17786375	11/11/93
12°	OUEDRAOGO WEND-LASSIDA BÉNÉDICTE H.	359668	B11556707	02/01/92
12°	COMPAORE PAULINE	371629	B14805259	12/09/87
12°	BELEM PINGWENDE MOHAMED ALY	333734	B17574037	30/09/87
12°	KONATE HAMIDATOU	371625	B5089461	22/08/92
16°	MARIKO LAMINE	351916	B8059456	27/09/91
16°	BATIONO KISWENDSIDA REBECCA DIANE	312961	B14637035	17/06/86
18°	YAMEOGO RABIATOU	371623	B17152878	23/12/88
18°	SOMDA KYANSORYAOU PARFAIT	351923	B12119949	02/04/89
18°	TAO YACOUBA	371624	B11703486	31/12/90
21°	NOUGTARA MAMOUNA	301776	B8890371	05/11/88
22°	TOUGMA POKO PASCALINE	371637	B17816194	09/04/90
22°	OUOBA GILLES HAMLIDI	371621	B10742387	31/07/92

PHARMACIENS SPÉCIALISTES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
24°	GAMBO ISSA	351918	B10130395	18/01/88
25°	TIENDREBEOGO KISWENDSIDA ELOI	371632	B11824500	17/07/89

Arrêté la présente liste à 25 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou
Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

Ouagadougou, le 20 JUIN 2023

N° 23-00693 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible au concours professionnel de **recrutement de cinq (05) élèves Chirurgiens-Dentistes Spécialistes, session 2023.**

Il s'agit de :

CHIRURGIENS-DENTISTES SPÉCIALISTES

ADMISSIBLE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	LAMIEN YANZON	371493	B10552175	09/09/90

Arrêté la présente liste à 1 nom(s).

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer son dossier physique, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou
Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon